

JUIN 2022

- **Mercredi 1^{er} juin** Thiaumont 8h00 : adoration – 8h30 : messe
- **Jeudi 2 juin** Thiaumont 18h00 : adoration – 18h30 : messe

□ **Samedi 4 juin**

Thiaumont 18h00 Messe pr Cécile Lahir et Albert Weis, et pr les défts des familles Weis-Peter et Lahir-Bournay ; pr Léonie Schiltz et les défts des familles Boegen-Schiltz

□ **Dimanche 5 juin – Fête de la Pentecôte**

Attert 9h30 Messe dominicale

Messe pr Ghislaine Welter, Germain Welter et leurs parents ; pr les vivants et les morts des familles Hamori, Tabary, Picavet et Cavasini

Pour Parette : pr Irène Janes (off)

Nobressart 10h30 Grand-messe paroissiale – Première des communions (groupe 4)

Messe 5^e anniversaire pr Michel Radoux et pr les défts de la famille Radoux-Lamy ; pr Jeanne Stéffany, Eugène Gerson et les défts des familles ; pr Jules et Marie Thiry et Agnès Lemaire ; pr une intention particulière (Irma Gerson et Marcel Stéffany) ; pr Ferdinand Reuter et Lydie Nickels et les défts des familles ; pr Pierre Steimes, Marie Materne et les défts des familles

- **Lundi 6 juin** Attert – Résidence 11h15 : messe
- **Mardi 7 juin** Thiaumont 8h00 : adoration - 8h30 : messe
- **Mercredi 8 juin** Thiaumont 8h00 : adoration - 8h30 : messe
- **Jeudi 9 juin** Thiaumont 18h00 : adoration - 18h30 : messe

□ **Samedi 11 juin**

Tontelange 18h00 Messe de la fête suivie de la bénédiction des tombes

Messe pr Anna Ney et Anny Bilocq

□ **Dimanche 12 juin – Sainte Trinité**

Nothomb 9h30 Messe de la fête suivie de la bénédiction des tombes

Messe 14^e anniversaire pr Hilaire Meyer ; 38^e anniversaire pr Emile Scholtes, pr Catherine Trausch, Mike Renaut, Lucien Schannes, Liliane Kayser, René Scholtes, Henriette, Léonie, Hubert, Justin Scholtes, Jean-Marc Servais et les âmes du purgatoire ; pr Nicolas et Emile Gengler, Marie Meyers et les défts de la famille Gengler-Reding ; pr Roland Lodomez ; pr Etienne Marchal et Marie Meyers ; pr Hippolyte Grober et Mariette China et pr Jean-Louis Collignon ; pr Sœur Agnès et les défts des familles Krier-Meyer et Quinet-Meyer ; pr les vivants et les morts des familles Hamori, Tabary, Picavet et Cavasini ; pr Joseph Bestgen (off) ; pr Léon Gengler (off)

Nobressart 11h00 Grand-messe paroissiale

Messe pr une intention particulière

- **Lundi 13 juin** Attert – Résidence 11h15 : messe
- **Mardi 14 juin** Thiaumont 8h00 : adoration – 8h30 : messe

- **Mercredi 15 juin** Thiaumont 8h00 : adoration – 8h30 : messe
- **Jeudi 16 juin** Thiaumont 18h00 : adoration – 18h30 : messe

□ **Samedi 18 juin**

Pas de messe ce samedi en raison de la Fondation de l'Unité pastorale

□ **Dimanche 19 juin – Saint Sacrement**

Attert 9h30 Messe de la fête suivie de la bénédiction des tombes

Messe pr Germaine Decker, Mélanie Decker et Félicien Tesch ; pr Marguerite-Marie de Beaulieu (off) ; pr Liliane Thill (off) ; pr Ghislaine Welter, Germain Welter et leurs parents ; pr les vivants et les morts des familles Hamori, Tabary, Picavet et Cavasini

Nobressart 10h30 Messe présidée par Mgr Pierre Warin

pour la Fondation de notre Unité pastorale du Val d'Attert

Messe pr une intention particulière (Irma Gerson et Marcel Stéffany)

- **Lundi 20 juin** Attert – Résidence 11h15 : messe
- **Mardi 21 juin** Thiaumont 8h00 : adoration – 8h30 : messe
- **Mercredi 22 juin** Thiaumont 8h00 : adoration – 8h30 : messe
- **Jeudi 23 juin** Thiaumont 18h00 : adoration – 18h30 : messe

□ **Samedi 25 juin**

Schockville 18h00 Messe anniversaire pr Irène Lacroix

□ **Dimanche 26 juin – 13^e dimanche du temps ordinaire**

Heinstert 10h30 Grand-messe paroissiale

Pr les vivants et les morts des familles Hamori, Tabary, Picavet et Cavasini

□ **Lundi 27 juin 10h Nobressart Messe de la fête et bénédiction des tombes**

Messe pr Georges Maréchal, Alice Krier et Pierre Maréchal ; pr Alfred Mattern et les défts des familles Mattern-Maréchal et Thommes-Simon ; pr Justin Moris et les défts de la famille Moris-Forthomme ; pr Michel Radoux et les défts de la famille Radoux-Lamy ; pr Lucien Fries et Cécile Schumacher, Berthe Neu et Hubert Schumacher et les défts de la famille ; pr Michel Hansen, Rita Moris, René Moris, Nelly Rop et les défts des familles Moris-Colling et Rop-Schmit ; pr Fernande Bernard et René Kirsch et les défts des familles Kirsch-Bernard et Bernard-Loutsch ; pr Paul Vasseur (off) ; pr Benoît Giaux (off) ; pr Jean Pomes, Jean-Paul Pomes et Jean-Marc Collignon

- **Lundi 27 juin** Attert – Résidence 11h15 : messe
- **Mardi 28 juin** Thiaumont 8h00 : adoration – 8h30 : messe
- **Mercredi 29 juin** Thiaumont 8h00 : adoration – 8h30 : messe
- **Jeudi 30 juin** Thiaumont 18h00 : adoration – 18h30 : messe

À la lueur d'une luciole – Une chronique de Charles Delhez, s.j.

On ne peut parler qu'en paradoxes. Là est la vraie sagesse ! La vérité n'est pas un bloc de béton, mais une tension. Le bloc de béton, on aurait trop vite la tentation de le jeter à la tête de l'autre. La tension nous traverse tous, elle nous permet de mieux nous comprendre les uns les autres, car là est précisément la beauté de la vérité, tout comme la beauté d'une symphonie réside dans les va-et-vient entre les différents sons, les différentes notes et même les changements de rythme. Un paradoxe permet d'éviter l'opposition, il invite à articuler les contraires.

Le pape François aime comparer la contradiction, où l'on s'oppose, à la contraposition, où l'on rencontre une autre position que la nôtre pour, ensemble, aller plus loin. On ne va pas sur une jambe, dit la sagesse populaire !

Voici quelques paradoxes pour illustrer mon propos, et surtout pour inviter les lecteurs à penser tout en nuances, selon le titre d'un livre récent de Jean Birnbaum, *Le Courage de la nuance* (Seuil, 2021).

Le chemin et l'horizon

Il faut vivre « ici et maintenant », insiste-t-on aujourd'hui. Certes. Soyons enracinés dans le présent, bien sûr, mais n'oublions pas que l'horizon rend la marche plus belle. Si je n'ai pas d'objectif, si je ne me formule pas de projets, à quoi sert-il de marcher « ici et maintenant », puisque je ne dois aller nulle part ? « La mémoire et l'attente doivent animer le présent » (Henri Laux).

Oui, je suis *libre*, mais – autre paradoxe – je suis *aussi conditionné*, et ce n'est pas seulement négatif. Certes, il y a des conditionnements qui sont des prisons, mais il y en a d'autres qui nous enrichissent. De plus, nos libertés se conditionnent mutuellement, elles ne sont pas solitaires, mais relationnelles. Ma liberté s'arrête là où commence celle de l'autre, dit-on souvent. Je préférerais : elle commence là où je rencontre quelqu'un d'autre et qu'ensemble nous pouvons nous enrichir. $1 + 1 = 3$ ou, comme disait Pascal, « le tout est plus grand que la somme des parties ».

Le « lâcher-prise » est une expression fréquente aujourd'hui. Trop souvent, en effet, nous nous agrippons, nous prenons possession, nous nous accrochons et, du coup, nous nous crispions, nous nous raidissons. Mais il faut aussi prendre ou *reprendre sa vie en mains*. Que vais-je faire des jours qui me sont donnés ? Il ne faudrait pas que le lâcher-prise devienne passivité.

Dieu est tout-puissant. Il sait tout, il voit tout, il décide tout, répétait-on jadis. Certes, mais on a sans doute trop insisté sur sa puissance, la rendant écrasante et nous confisquant notre liberté, nous réduisant à l'immobilisme ou au fatalisme. Aujourd'hui, et heureusement, on insiste sur la faiblesse de Dieu, car *l'amour est aussi fragilité*, vulnérabilité. François Varillon parlait de l'humilité et de la souffrance de Dieu. Dieu est tout-puissant, mais il est aussi extrême faiblesse, lui qui, en Jésus, est entré à bas bruit dans notre histoire humaine.

S'engager dans la confiance

« Sans moi, vous ne pouvez rien faire », lit-on dans l'évangile de Jean. Oui, mais il faut garder cette phrase en tension avec notre action, notre engagement. Un jésuite du XVI^e siècle a résumé en un paradoxe la pensée d'Ignace de Loyola, le fondateur de son ordre : « *Prie comme si tout dépendait de toi, et agis comme si tout dépendait de Dieu* ». Lisez attentivement !

L'espérance est de l'ordre de la volonté, mais aussi de la *confiance*. Certes, c'est moi qui construis mon avenir, mais comme a pu l'écrire le philosophe Gabriel Marcel, « l'espérance, c'est appliquer ma volonté à ce qui ne dépend pas d'elle ». En effet, si je veux changer le monde pour qu'il corresponde à mon idéal de fraternité, je suis invité à faire ma part. Cela ne suffit cependant pas. Il me faut encore faire confiance, oser compter sur les autres qui feront aussi leur part. Le monde de demain dépend donc de

moi, mais pas que de moi. Cela ne permet pas de tirer mon épingle du jeu, mais m'invite à agir, confiant que chacun fait de même, autant qu'il peut.

Voilà donc quelques paradoxes qui permettent sans doute de vivre de manière plus nuancée. Il y en a bien d'autres. À chacun d'en continuer la liste.

Un nombre record d'euthanasies déclarées en Belgique en 2021

Le jeudi 31 mars, la Commission fédérale de contrôle et d'évaluation de l'euthanasie en Belgique a communiqué les chiffres relatifs aux euthanasies déclarées durant l'année 2021.

Euthanasie

Près d'un tiers des personnes officiellement décédées par euthanasie étaient âgées de moins de 60 ans. Le nombre d'euthanasies officiellement pratiquées l'année dernière a ainsi atteint un nouveau record : 2 699 euthanasies ont été déclarées à la commission en 2021, chiffre jamais atteint jusqu'alors. Alors que l'année 2020 avait été marquée par une baisse inédite des cas (en raison du contexte sanitaire), cette parenthèse semble refermée avec la reprise de la hausse constante des euthanasies. À ces euthanasies officiellement déclarées à la Commission, les études scientifiques estiment qu'il convient d'intégrer environ 25 à 35 % d'euthanasies non déclarées (et donc illégales).

Près d'un tiers des euthanasies sous la soixantaine

Si la proportion majoritaire des euthanasies déclarées concerne des personnes âgées, notons que près d'un tiers (32,2 %) des personnes officiellement décédées par euthanasie étaient âgées de moins de soixante ans. On compte également une hausse importante de la part d'euthanasies pratiquées à domicile, qui confirme la tendance observée l'année dernière. Cette hausse s'explique notamment par la restriction des visites aux patients hospitalisés, les hôpitaux enregistrant ainsi un nombre d'euthanasies proportionnellement moins élevé.

Différents types d'affection

Les chiffres 2021 confirment également la part substantielle d'euthanasies pratiquées en raison de polyopathologies. Celles-ci représentent près d'une euthanasie déclarée sur cinq, soit le deuxième type d'affection mentionné, après le cancer. Comme l'indique la Commission, les polyopathologies désignent « une combinaison de la souffrance provoquée par plusieurs affections chroniques qui évoluent vers un stade final ». En pratique, ces affections peuvent notamment consister en la baisse de la vue ou de l'audition, la polyarthrite ou l'incontinence. La Commission précise toutefois qu'elle n'est pas en mesure de vérifier la réalité des pathologies mentionnées dans la déclaration du médecin.

Enfin, pour près de 20 % des euthanasies déclarées en 2021, le patient était atteint de souffrances psychiques, pour la plupart conjuguées à des souffrances physiques. Ce critère lié à la souffrance ne doit pas être confondu avec le critère relatif aux affections psychiques. Dans ce cas sont visés les affections psychiatriques (comme les troubles de la personnalité ou la dépression) et les troubles cognitifs (comme la maladie d'Alzheimer), dont étaient atteintes cinquante personnes décédées par euthanasie en 2021.

Notons qu'une analyse plus détaillée des tendances relatives aux euthanasies déclarées en Belgique sera publiée dans les prochaines semaines par la Commission, concernant les années 2020 et 2021.

Source : L. Vanbellinghen (Institut européen de bioéthique) – CathoBel